



Les époux Louis, des Amis des Chemins de Sologne. Ils ne veulent rien lâcher de leur combat.

CPA

donnent globalement satisfaction. Elles ont le sentiment, pour une fois, d'avoir été écoutées et entendues. Mais comme le clame haut et fort le cinéaste Nicolas Vanier, « maintenant on veut des actes, des actes, des actes ! » L'ACASCE (Association des Chasseurs et des Amis de la Sologne Contre son Engrillagement), que préside Jean-François Bernardin, a choisi quant à elle de publier par voie de presse une lettre ouverte aux candidats aux municipales, cosignée par le Comité Central Agricole de la Sologne, Sologne Nature Environnement, Les Amis des Chemins de Sologne, Sainte-Montaine Environnement et l'association Chasseurs Promeneurs et Faune Libre. Une maigre dizaine de réponses montrent que les futurs élus considèrent qu'ils font leur boulot à l'échelon local, mais que c'est à l'étage politique du dessus que ça coince. Pour cette raison, Les Amis des Chemins de Sologne ont accompagné sur le terrain trois députés LaREM et Modem qui souhaitaient s'informer. Une chose est certaine : les associations voient une issue clairement fléchée. Elles se concertent, elles se parlent. Et elles ne lâcheront pas.

### Qui verrouille l'action ?

Dans son nouveau costume de vice-président de l'OFB\*\*, Hubert-Louis Vuitton joue toujours la même partition : « Oui, les clôtures empêchent la libre circulation du gibier, mais la loi les autorise. Tant qu'il n'y aura pas une réelle volonté politique d'interdire, rien n'évoluera.

On constate même qu'il y a plus de créations de grillages qu'avant. C'est aux politiques d'agir, de voter une loi en ce sens. » Entendez par là que les fédérations ne bougeront pas une oreille, non pas parce que la situation leur convient, mais parce qu'elles sont crispées en mode défensif et ne veulent pas lâcher un pouce de terrain, notamment sur l'agrainage. Le risque pour elles est de se voir débordées de l'intérieur par la masse des chasseurs qui ne veulent plus cautionner les pratiques douteuses d'une poignée de privilégiés par la fortune au détriment de tous les autres et de l'image de la chasse.

### En attente d'un signal fort

Les hommes politiques, eux, semblent bien divisés sur le sujet, pas forcément selon des critères partisans, plutôt selon les cercles lobbyistes dans lesquels ils évoluent. Le groupe « Chasse et Territoires »

“  
Les parlementaires  
n'auront pas les c...  
de bouger

“  
*Un conseiller départemental  
solognot*

de l'Assemblée nationale compte 118 députés ; celui du Sénat pas moins de 50. Et ce n'est pas en période électorale que les propositions de loi clivantes vont fleurir. François Bonneau est allé au bout du pouvoir régional dont il dispose. Le préfet de Région, Pierre Pouëssel, peut tenter d'améliorer l'efficacité du travail de ses services dans l'état actuel du droit, mais sans signal ministériel et législatif fort, les espoirs des associations nés lors de la présentation du rapport ne peuvent qu'être déçus. Un conseiller départemental solognot nous confiait d'ailleurs en off : « Sur l'engrillagement, je ne vois pas la sortie. Les parlementaires n'auront pas les c... de bouger et nous entrons dans un tunnel électoral qui ne va pas accélérer le mouvement. » La mobilisation tous azimuts reste pourtant d'actualité.

\* Schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires  
\*\* Office français de la biodiversité

#### INFOS :

Lire le rapport dans son intégralité :  
cgaaer\_19062\_2019\_rapport\_final\_sologne.pdf

## 50 ans de lutte anti-grillages

Les premières escarmouches ont lieu aux environs de 1970 avec la création du CADOS (Comité d'Action pour le Développement et l'Ouverture de la Sologne) par Jean-Claude Groeninck. Il est alors question de « décoloniser la Sologne » et de s'opposer à la vente des chemins communaux. Après des rassemblements un peu houleux et quelques bris de clôtures, les maires des trois départements de Sologne se réunissent en 1975 pour créer le SMADES\*. En 1991, ce syndicat mixte soulève une nouvelle fois le problème des clôtures qui enlaidissent le paysage, nuisent à la circulation des animaux et détériorent la qualité des populations de grand gibier. Vingt ans plus tard, en 2011, Patrice Martin-Lalande président du Pays de Grande Sologne, lance la première étude de concertation intitulée Faire face aux engrillagements. En 2016 c'est au tour de la Région de financer l'étude DYSPERSE, réalisée par l'IRSTEA\*\*. En 2018, François Bonneau et Guillaume Peltier font cause commune pour soutenir un amendement au SRADDET, qui propose d'imposer des clôtures perméables, pas très faciles à définir.

\* Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de la Sologne

\*\* Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture